

58^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

**de la Fédération nationale des associations
sportives, culturelles et d'entraide**

22 et 23 avril 2026

Clermont-Ferrand (63)

Rapport financier

Fédération Nationale des Associations Sportives, Culturelles et d'Entraide (FNASCE)

Ministères Aménagement du territoire Transition écologique
Grande Arche paroi Sud – 92055 La Défense cedex

Tél. : 01 40 81 32 88 – **Courriel** : fnasce@i-carre.net – **Site** : www.fnasce.org

Association déclarée, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, agréée par le ministère de la Jeunesse et des Sports.

Association reconnue d'utilité publique par décret du 20 août 2015

RAPPORT FINANCIER

Ce rapport financier sera présenté à l'assemblée générale sur les opérations de l'exercice clos, couvrant la période du 01 janvier au 31 décembre 2025.

Ce rapport est soumis à votre appréciation. Les bilans (actif ce que l'on possède, passif ce que l'on doit, pour une explication rapide) et le bilan de gestion ou compte de résultat (les dépenses/charges et recettes/produits des activités de l'année 2025, amortissements compris) seront présentés et ensuite soumis au vote.



Les recettes

Les recettes externes

Le montant le plus important c'est la **subvention** de notre Ministère (740 000€ avec + 5 000€ en 2025) dont la convention CPO (convention pluri annuelle d'objectifs) se termine fin 2026.

L'établissement VNF (voies navigables de France) est un EPA qui a signé avec nous un CERFA spécifique de subvention sur 5 années et intègre depuis cette année les aides au fonctionnement (8€ par agent de droit public) à reverser aux ASCE, selon la répartition donnée par la Direction (on a versé à 36 ASCE la somme totale de 30 992€).

L'établissement Cerema est un EPA (établissement public administratif) qui a signé une CPO et la dotation est identique à l'année 2024.

Un nouvel établissement, l'ENSM, a signé en 2025 pour une dotation de 2 500€

Nous n'avons quasi pas reçu de dons au profit des ASCE, un seul versement de 200€. Toutefois les abandons de frais de déplacement sont en augmentation (24 personnes pour 25 313€ contre 8 personnes et 5 441€ en 2024) mais cela rentre dans la comptabilité de chaque ASCE (11 ASCE contre 3 en 2024). La FNASCE émet des reçus fiscaux permettant de déduire 66 % sur l'impôt personnel du bénéficiaire.

Dans les recettes internes figure l'aide de l'AFDAS (5 000€ pour l'embauche d'une stagiaire en alternance en communication, entre octobre 2024 et fin juillet 2025).

Stabilité des aides de nos **partenaires** BFM et GMF.

Les recettes internes

Les **cotisations** des ASCE et la participation à l'**assurance** des adhérents (GMF pour rappel).

Les recettes internes c'est aussi les participations aux **UA en bien propres** de la FNASCE (2 chalets à Argenton, 3 appartements à Paris et le pavillon du domaine de la Chesnaye). Sur Paris avec un remplissage important (51 semaines UA Trianon, 51 semaines UA Petit Château, 48 semaines UA Orangerie, et en plus presque 1 semaine réservée pour entretien et travaux sur chaque UA) on a un montant de 3 000€ de plus que l'an dernier, mais la majoration sur beaucoup de demandes entraîne une augmentation qui n'est pas en rapport avec le nombre de semaines, la participation demandée aux adhérents n'ayant pas augmenté. L'utilisation des 2 chalets d'Argenton, intégré dans la même ligne que les UA parisiennes c'est 16 semaines entraide et 14 payantes contre 21 semaines entraide et 13 payantes en 2024. L'UA du domaine de La Chesnaye c'est presque 8 semaines de séjours contre 4 semaines en 2024.

Les **offres de séjours** en UA sont en diminution (95 contre 123 en 2024) et aussi les participations des ASCE et des URASCE en euros (virements ou chèques, moins 1 250€) soit en valorisant les offres selon le tarif affiché des UA, une baisse au total de 6 115€

Les **produits financiers**, intérêts de placements sur le livret associatif, le livret A et le compte sur livret sont en diminution (- 12 900€) malgré un placement en Tresor+ depuis septembre.

Enfin figurent aussi dans les recettes internes, les remboursements des déplacements pour les élus pris en charge par les Services, les cotisations des ASCE pour l'association *Amis de la Chesnaye* – ADLC (1 150€).



Elles sont toujours présentées (classées) en 3 catégories : la FNASCE, les régions, les ASCE.

1 – La FNASCE

Il y a les **frais généraux**, en augmentation car on a intégré, comme dit l'an dernier en prévision, la maintenance de l'outil OLGUA. Les charges et frais de l'immobilier (impôts, électricité, charges de copropriété) diminuent de près de 4 100€. Le delta généré par l'immobilier se monte à 25 151€ et pour info la dotation sur amortissement c'est 14 834€. On a aussi dans ce paragraphe les impôts (l'IS) sur les revenus financiers (sauf le livret A) et pour 2025 on a l'IS2024 (non anticipé pour 6 282€) et l'IS2025 (calculé 3 843€).

On a ensuite les **activités générales** avec environ moins 9 500 € de dépenses. Les dépenses pour le domaine de la Chesnaye et son musée c'est 2 100€ de plus. On a 10 300€ de plus pour les sports, 5 300€ de plus pour la culture mais 12 400 € de moins pour l'entraide. (moins de demandes donc moins d'achat de séjours),

Dans les **activités spécifiques** on retrouve la première année complète de la cotisation « billetterie Nationale » que la FNASCE offre aux ASCE (200€ par ASCE), « complète » c'est la durée mais on a payé 2/3 de la cotisation annuelle (en report de charge) puisque 23 000€ avaient été réglés pour 18 mois.

Les **activités de fonctionnement** comprennent les honoraires pour le mandat renouvelé en décembre 2023 du commissaire aux comptes, les assurances (hausse de 3 300€), les amortissements (immobilier, logiciel, matériel de loisirs et bureautique) en augmentation de 3 800€ et les frais de déplacements qui sont en baisse de 12 500€. Certains déplacements ont augmenté, les réunions du comité directeur sur Paris et en utilisant au moins une UA, c'est une moyenne de 2 303€ (2 933€ en 2024). On constate une augmentation de l'usage de la visioconférence, surtout en format mixte.

Enfin la dernière ligne consacrée à la FNASCE concerne l'AG de 2 jours avec 5 300€ de plus, frais d'invitations, inscription et déplacements des élus de la FNASCE (au complet) et des chargés de dossiers (MAD FNASCE).

2 – Les Régions (URASCE)

Cette section comporte cinq lignes, et présente une augmentation de 5 900€ par rapport à 2024, notamment sur les forfaits alloués aux déplacements, avec intégration de la nouvelle URASCE Outremer et avec une aide de 2024 non versé et non anticipée.

3 – Les ASCE

La ligne des **aides forfaitaires** : la dotation annuelle est maintenant unique pour la 2^e année. Les envois à la FNASCE sont moins tardifs : au 30 novembre 4 ASCE n'avaient pas envoyé leurs docs d'AG et 5 les cotisations. Le traitement a permis de verser plus de dotations, seules 7 asce sont en charge à payer. 1 ASCE ne recevra rien : elle n'a ni cotisé ni envoyé ses documents d'AG. Mais des ASCE qui n'ont rien envoyé de l'année précédente ou dont les documents ont été reçus entre janvier et mars n'ont pas eu l'aide annuelle, ce qui explique la baisse.

Les aides aux **affaires immobilières** sont conformes au budget au budget initial voté, de 45 000€ mais en hausse par rapport à ces dernières années (on votait 30 000€) sauf en 2024 où on a eu 74 071€ de dépenses

Quatre demandes d'aide déposées par quatre ASCE au titre du **fonds de solidarité affaires immobilières** (FSUA). Pas d'impact sur le bilan de gestion de la FNASCE, car c'est géré en compte d'avance. Toutefois à la date de l'AG ce fonds était de 171 326€ et au 31 décembre en intégrant 2 dossiers votés mais réglés début 2026 le fonds disponible est de 8 942€.

Les **aides aux activités** sont en légère hausse, notamment la culture + 6 800€,

L'aide pour les déplacements des membres des ASCE dans les commissions permanentes est en PM (pour mémoire) car intégrée dans les secteurs d'activité mais en forte augmentation : 15 645 €, 9 420€ en 2024, on a dépassé le maximum constaté en 2019 de 12 435€). Cette ligne a été mise en place en 2013.

☆ ☆ ☆ ☆ ☆

Bruna CHANEL OLIVE
Trésorière générale

José PALIN
Trésorière générale adjointe

Compte de résultat

du 01 janvier au 31 décembre 2025

RECETTES

I - RECETTES EXTERNES

● Subvention ministérielle	740 000 €
● Subvention ministérielle salaires M.A.D. FNASCE / ASCE	2 079 567 €
● Subvention C.E.R.E.M.A	26 050 €
● Subvention E.N.S.M	2 500 €
● Subvention V.N.F	34 540 €
● Partenariat GMF	18 000 €
● Partenariat BFM	12 000 €
● Dons Espac Mémoire	1 977 €
● Dons RUP (reversés aux ASCE)	200 €
● Recettes externes diverses (don aide emploi apprentie)	4 800 €

SOUS TOTAL I **2 919 634 €**

II - RECETTES INTERNES

● Cotisations A.S.C.E.	21 460 €
● Assurance fédérale : 0,43 €/adh.	11 883 €
● Participations immobilières UA Paris et Argenton	56 175 €
● Produits financiers	15 918 €
● Participation ASCE/URASCE séjours gratuits et offre de séjours en UA	50 299 €
● Participation activité spécifique	€
● Participations immobilières UA Domaine de la Chesnaye	6 696 €
● Recettes internes diverses	17 240 €
● Reprise de provisions (FSUA)	80 000 €

SOUS TOTAL II **259 671 €**

TOTAL DES RECETTES (I3+II) **3 179 305 €**

DÉPENSES

III – CRÉDITS OUVERTS À LA FNASCE

● Frais de fonctionnement	23 885 €
● Reversement dons RUP	200 €
● Masse salariale des M.A.D. FNASCE / ASCE	2 079 567 €
● Immobilier (UA FNASCE)	31 107 €

FRAIS GÉNÉRAUX **2 134 759 €**

● Sport	49 835 €
● Culture	15 017 €
● Culture – Domaine de la Chesnaye	37 361 €
● Culture – Domaine de la Chesnaye – Amortissements corporels	15 336 €
● Salaire Musée des Ponts et Chaussées	26 890 €
● Entraide	67 248 €
● Formation	6 254 €
● Info-com	8 154 €

ACTIVITÉS NATIONALES GÉNÉRALES **226 095 €**

DÉPENSES

III – CRÉDITS OUVERTS À LA FNASCE

• Grandes manifestations (Phare)	
• Rencontre des gestionnaires	
• Journées DASCE	19 460 €
• Actions agents MAD	€
• Développements annuels d'OLGUA	14 364 €
• Plateforme nationale d'accès billetterie (abonnement)	15 333 €

ACTIVITÉS NATIONALES SPÉCIFIQUES **49 157 €**

• Assurances	55 345 €
• Commissaires aux comptes	8 400 €
• Frais actes et contentieux	9 016 €
• Amortissements corporels sauf DLC en 2024	34 075 €
• Provision d'exploitation	0 €
• Déplacements élus CDF + Administratifs	32 005 €

ACTIVITÉS NATIONALES DE FONCTIONNEMENT **138 841 €**

CONGRÈS / ASSEMBLÉE GÉNÉRALE **26 452 €**

SOUS TOTAL III **2 575 304 €**

IV – CRÉDITS OUVERTS AUX RÉGIONS

• Aides forfaitaires aux régions	34 560 €
• Frais de déplacements des présidents et vice-présidents d'URASCE et dépl. CPPR	19 691 €
• Politique régionale	300 €
• Aide à l'organisation des séminaires CD/PU	1 545 €
• Déplacements insulaires	11 600 €

SOUS TOTAL IV **67 696 €**

V – CRÉDITS OUVERTS AUX ASCE

• Aides forfaitaires A.S.C.E.		325 200 €
• Aides opérations immobilières		43 338 €
• Immobilier FSUA		80 000 €
• Aides aux activités		30 857 €
• Aides MAYOTTE reversees		10 763 €
• Adonc RUP reverses aux ASCE		200 €
• Aides spécifiques (déplacement des membres des ASCE)	PM	15 645 €
• Reversement subventions VNF		30 992 €
• Fonds de solidarité UA FSUA		25 000 €

SOUS TOTAL V **546 350 €**

TOTAL III + IV + V **3 189 350 €**

RÉSULTAT (RECETTES - DÉPENSES) **-10 045 €**



Bilans

du 01 janvier au 31 décembre 2025

Bilan des actifs

Libellé	Brut	Amort. prov.	Net
ACTIF IMMOBILISE			
● Installations technique, matériel et outillage	64 236 €	-47 529 €	16 707 €
● Constructions	816 597 €	-641 202 €	175 395 €
● Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	68 571 €	-68 134 €	437 €
TOTAL	949 404 €	-756 865 €	192 539 €
ACTIF CIRCULANT			
STOCK EN COURS			
Total	3 000 €		3 000 €
CRÉANCES			
● Clients, usagers comptes rattaches	126715		126 715 €
● Autres créances			
● Charges constatées d'avances			
Total	126 715 €		126 715 €
DIVERS - DISPONIBILITÉS			
● Livret A – Compte sur livret – Livret associatif	914 324 €		914 324 €
● Comptes bancaires BPOCC - SG/BFM	10 962 €		10 962 €
● Caisse	98 €		98 €
Total	925 384 €		925 384 €
TOTAL	1 055 098 €		1 055 098 €
TOTAL ACTIF	2 004 502,00 €	-756 864,59 €	1 247 638,00 €

Bilan du passif

Libellé	Net
FONDS PROPRES	
Fonds propres statutaires	960 830 €
Report à nouveau	Exédent ou déficit exercice 10 045 €
Total	950 785,00 €
PROVISION	
● Provision pour risques	123 415,00 €
● Provision pour charges	
Total	123 415,00 €
DETTES	
● Emprunt banque	35 841 €
● Dettes fournisseurs (charges à payer)	100 366 €
● Dettes fiscales et sociales	6 140,00 €
● Autres dettes	31 090,00 €
● Produits constatés d'avance	
Total	173 438,00 €
TOTAL DU PASSIF	1 247 638 €

Exécution du budget 2025

sans la masse salariale
donné pour information non soumis au vote

RECETTES			
Postes	Voté en AG (V)	Réalisé (R)	Balance (V-R)
I - RECETTES EXTERNES			
● Subvention ministérielle	740 000 €	740 000,00 €	
● Subvention ministérielle complémentaire	€	€	
● Subvention EPA	63 000 €	63 090,00 €	-90,00 €
<i>Subvention Cerema</i>	26 050 €	26 050 €	
<i>Subvention VNF</i>	34 450 €	34 540 €	
<i>Subvention OFB</i>	0 €		
<i>Subvention ENSM</i>	2 500 €	2 500 €	
● Salaires M.A.D. FNASCE / ASCE PM	2 024 364 €	2 079 566,93 €	-2 079 566,93 €
● Partenariat GMF	18 000 €	18 000,00 €	
● Partenariat BFM	12 000 €	12 000,00 €	
● Recette externe		4 800,00 €	-4 800,00 €
● Recettes RUP (reversées)		200,00 €	-200,00 €
● Dons « Musée des Ponts et Chaussées »		1 976,79 €	-1 976,79 €
SOUS TOTAL I	833 000 €	840 066,79 €	-7 066,79 €
II - RECETTES INTERNES			
● Cotisations A.S.C.E.	22 800 €	21 460,00 €	1 340,00 €
<i>Assurance fédérale</i> 125,50 €	14 307 €		
<i>Protection juridique</i> 22,50 €	2 565 €		
<i>Assurance auto-mission</i> 52,00 €	5 928 €		
<i>Participation fonds solidarité</i> PM 0,50€/adh.			
● Assurance fédérale PM 0,43 €/adh.	12 000 €	11 882,82 €	117,18 €
● Participations immobilières UA Paris et Argenton	54 000 €	56 175,00 €	-2 175,00 €
● Produits financiers	28 500 €	15 918,16 €	12 581,84 €
● Participation séjours gratuits ASCE/URASCE	14 000 €	15 073,32 €	-1 073,32 €
● Offre de séjours ASCE en UA	44 000 €	35 226,00 €	8 774,00 €
● Participation à la manifestation Phare			
● Participations immobilières UA DLC	8 200 €	6 696,18 €	1 503,82 €
● Recettes internes diverses (dont cagnotte Mayotte)	1 500 €	17 240,00 €	-15 740,00 €
● Reprise de provisions	6 815 €		6 815,00 €
● Reprise de provisions FSUA	€	80 000,00 €	-80 000,00 €
SOUS TOTAL II	191 815 €	259 671,48 €	-67 856,48 €
TOTAL DES RECETTES (I+II)	1 024 815 €	1 099 738,27 €	-74 923,27 €

CHARGES

Postes		Voté en AG (V)	Réalisé (R)	Balance (V-R)
		0 €	0 €	0 €
III – CRÉDITS OUVERTS À LA FNASCE				
● Logiciels	PM	10 000 €		
● Achat matériel	PM	500 €		
● Informatique	PM	2 000 €		
● Frais de fonctionnement		13 450 €	25 274,94 €	-11 824,94 €
● Reversement dons RUP			200,00 €	-200,00 €
● Salaire des personnels MAD	PM	2 024 364 €	1 931 086,10 €	93 277,90 €
● Immobilier UA (taxes, charges et travaux ...)		28 430 €	31 023,78 €	-2 593,78 €
FRAIS GÉNÉRAUX		41 880 €	56 498,72 €	-14 618,72 €
● Sport		51 200 €	49 835,91 €	1 364,09 €
<i>Frais de fonctionnement CPS</i>		50 €	0,00 €	
<i>Challenges nationaux</i>		32 000,00 €	32 279,44 €	
<i>Dont Aide matériel ou challenges onéreux</i>			2 668,00 €	
<i>Prix et trophées</i>		5 350 €	3 843,26 €	
<i>Reversement aides partenaires BFM et GMF</i>		2 800 €	300,00 €	
<i>Randonnée retraités</i>		3 000 €	2 000,00 €	
<i>Déplacement ASCE commission Sport</i>		3 500 €	4 583,37 €	
<i>Déplacement CDF sur challenges</i>		2 000 €	1 810,45 €	
<i>Déplacement CPS sur challenges</i>		2 300 €	2 218,49 €	
<i>Déplacements des chargés de dossiers</i>		200 €	132,90 €	
● Culture		25 200 €	15 017,09 €	10 182,91 €
<i>Frais de fonctionnement CPC</i>		100 €	€	
<i>Festival du spectacle</i>		5 000 €	5 000,00 €	
<i>Prix concours et trophées/coupes</i>		2 500 €	4 615,00 €	
<i>Reversement aides partenaires BFM et GMF</i>		€	1 300,00 €	
<i>Rallye culturel</i>		5 000 €		
<i>Nouvelle activité (lecture à haute voix)</i>		10 000 €	3 631,28 €	
<i>Déplacements ASCE commission Culture</i>		600 €	67,47 €	
<i>Déplac. sur manifestations et chargés dossiers</i>		2 000 €	387,00 €	
● Domaine de la Chesnaye		38 944 €	36 066,89 €	2 877,11 €
<i>Frais fixes (électricité, eau, téléphone, taxe f.)</i>		7 914 €	8 643,09 €	
<i>Mobilier, aménag. domaine de la Chesnaye</i>		700 €	11,97 €	
<i>Assurance DLC (contrat n°103827.024)</i>		4 800 €	5 315,29 €	
<i>Cabinet comptable pour le musée</i>		500 €	1 403,40 €	
<i>Vérifications annuelles</i>		450 €	1 968,38 €	
<i>« Week-end travaux » et actions musée</i>		18 794 €	11 749,29 €	
<i>Déplac. « week-end travaux » et CP Musée</i>		3 000 €	4 369,21 €	
<i>Déplacements des chargés de dossiers Musée</i>		3 000 €	2 606,26 €	
● Salaire/charges employée espace Musée		31 700 €	26 877,60 €	4 822,40 €
● Amortissements corporels Dom. de la Chensaye		15 000 €	15 335,64 €	-335,64 €
● Entraide		76 150 €	67 248,31 €	8 901,69 €
<i>Frais de fonctionnement CPAS</i>		50,00 €	€	
<i>Achats séjours entraide (Séjours ASCE)</i>		70 000 €	58 906,00 €	
<i>Séjours retraités</i>		3 000 €	3 000,00 €	
<i>Accessibilité handicapées UA</i>		2 000 €	2 123,87 €	
<i>Déplacements ASCE commission CPAS</i>		2 500 €	2 336,69 €	
<i>Déplacements ASCE commission CPAI</i>		600 €	822,87 €	
<i>Déplacements des chargés de dossiers</i>		400 €	58,88 €	
<i>Déplacements intendance sinistre</i>		100 €	0,00 €	

Postes	Voté en AG (V)	Réalisé (R)	Balance (V-R)
III – CRÉDITS OUVERTS À LA FNASCE (suite)			
● Formation	7 500 €	6 253,53 €	1 246,47 €
Aides ASCE Formation	2 500 €	2 412,63 €	
Stages compétences métier	3 000 €	2 678,19 €	
entraide	€	€	
Déplacements sur formation FNASCE	2 000 €	1 162,71 €	
● Information communication	10 700 €	8 154,08 €	2 545,92 €
Fabrication de supports de communication	300 €	€	
Outils de communication	1 700 €	€	
Apprentie communication	5 700 €	6 802,23 €	
Aide sur action com spécifique	2 000 €	232,72 €	
Dépl. ASCE commission spécifique		972,90 €	
Dépl. ASCE commission Communication	1 000 €	146,23 €	
ACTIVITÉS NATIONALES GÉNÉRALES	254 244,00 €	224 789,05 €	29 354,95 €
● Actions agents MAD	500 €	0,00 €	500,00 €
● Grandes manifestations nationales (Phare)	€	€	
● Journées DASCE	6 000 €	14 028,16 €	-8 028,16 €
Journées rencontres DASCE	€	6 000,00 €	
Déplacements journées DASCE	4 000 €	6 908,16 €	
Intervenants journées DASCE	1 000 €	1 120,00 €	
● Développements annuels OLGUA		19 796,17 €	-19 796,17 €
● Plate-forme nat. accès billetterie (abonnement)	15 333 €	15 333,00 €	
ACTIVITÉS NATIONALES SPÉCIFIQUES	26 833 €	49 157,33 €	-7 528,16 €
● Assurances	54 188 €	55 344,70 €	-1 156,70 €
Assurance fédérale RC (Contrat n°103827.026)	33 000 €		
Extension plafond RC mandataires sociaux	1 251 €		
Protection juridique	5 200 €		
Protection juridique contre les violences (loi 2022-293 visant à démocratiser le sport en France)	2 950 €		
Assurance UA et bureaux (MVA n°103827.022)	837 €		
Contrat auto mission et véhicules (n°103827.025)	10 300 €		
Assurance véhicules FNASCE (n°103827.023)	650 €		
● Frais actes contentieux	1 000,00 €	9 015,53 €	-8 015,53 €
● Commissaires aux comptes	8 400 €	8 400,00 €	0,00 €
● Amortissements corporels	30 200 €	34 074,99 €	-3 874,99 €
● Déplacements membres du CDF et adm.	33 100 €	32 005,05 €	1 094,95 €
Déplacements de fonctionnement	0 €	€	
Déplacement réunions du comité directeur	11 600 €	9 213,09 €	
Déplacements pour deux réunions CDF/PU	8 500 €	8 446,03 €	
Déplacements pour commissions ou instances	2 660 €	5 814,11 €	
Déplacements au bureau de Paris	5 000 €	4 055,88 €	
Déplacements élus FNASCE dans ASCE	2 700 €	1 612,53 €	
Déplacements élus FNASCE au CCAS	140 €	1 230,26 €	
Déplacements des administratifs	500 €	1 633,15 €	
Déplacements d'un PU au CDF	500 €	0,00 €	
Déplacements inscrits ASCE COMM.autres (pas CPAS CPS CC PR CPC)	500 €	0,00 €	
ACTIVITÉS GÉNÉRALES DE FONCT.	126 888 €	138 840,27 €	-11 952,27 €
● Frais fédéraux congrès/assemblée générale	1 500 €	3 776,57 €	-2 276,57 €
● Aides ASCE/URASCE à l'organisation	9 500 €	9 500,00 €	
● Frais féd. dépl. au congrès ou à l'ass. générale	9 000 €	13 175,64 €	-4 175,64 €
CONGRÈS / ASSEMBLÉE GÉNÉRALE	20 000 €	26 452,21 €	-6 452,21 €

Postes	Voté en AG (V)	Réalisé (R)	Balance (V-R)
SOUS TOTAL III	469 845 €	495 737,58 €	-11 196,41 €
IV – CRÉDITS OUVERTS AUX RÉGIONS			
• Aides forfaitaires aux régions	34 320 €	31 080,00 €	3 240,00 €
• Aides aux déplacements	25 500 €	19 310,96 €	6 189,04 €
<i>Aide aux frais de déplacements des P.U. (CDPU/AG/Congrès)</i>			
• Dépl. ASCE commission politique régionale	500 €	380,00 €	120,00 €
• Aide politique régionale	1 200 €	300,00 €	900,00 €
• Aide à l'organisation des séminaires CDF/PU	1 500 €	1 544,78 €	-44,78 €
• Déplacements des insulaires	11 600 €	11 600,00 €	0,00 €
SOUS TOTAL IV	74 620 €	63 835,74 €	10 404,26 €
V – CRÉDITS OUVERTS AUX ASCE			
• Aides forfaitaires	353 400 €	325 200,00 €	28 200,00 €
• Opérations immobilières	45 000 €	43 338,55 €	1 661,45 €
• Immobilier FSUA		80 000,00 €	-80 000,00 €
• Aides aux activités :	29 500 €	29 716,97 €	-216,97 €
• Sport	2 000 €	642,95 €	
<i>Aides à la création de nouvelles activités</i>	2 000 €	642,95 €	
<i>Aides aux activités sportives</i>			
<i>Aides aux activités handisport</i>			€
• Culture	13 500 €	13 878,02 €	375,02 €
<i>Aides aux programmes annuels d'activités et créations d'activités</i>	3 000 €	2 015,49 €	
<i>Aide aux challenges sportif</i>	1 000 €	427,00 €	
<i>Aide manifestation ASCE ou URASCE</i>	5 000 €	8 323,50 €	
<i>Aide soutien manifestations ou concours</i>	500 €		€
<i>Aide artistes Festival du spectacle</i>	4 000 €	3 112,03 €	
• Entraide	13 000 €	14 596,00 €	-1 596,00 €
<i>Aides aux séjours</i>	2 000 €	3 826,00 €	
<i>Aides aux transports</i>	8 000 €	8 770,00 €	
<i>Aides exceptionnelles</i>	3 000 €	2 000,00 €	
• Aides inter-secteurs	1 000 €	600,00 €	400,00 €
<i>Aides exemplarité dans nos manifestations</i>	1 000 €	600,00 €	
• Cotisation des ASCE reversées à ADLC		1 140,00 €	
• Aides reversée cyclone Mayote à ASCE 976		10 762,70 €	
• Aides reversées subvention VNF	24 450 €	30 992,00 €	0,00 €
• Fonds de solidarité UA FSUA	25 000 €	25 000,00 €	
• Fonds de solidarité entraide 0,50 €/adh.	9 000 €		
• Aide spécifique (Dépl. membres ASCE) PM		15 645,57 €	
SOUS TOTAL V	471 845 €	546 350,22 €	-51 176,50 €
TOTAL DES DÉPENSES (III+IV+V)	1 024 815 €	1 109 783,54 €	-84 968,54 €
RÉSULTAT (RECETTES - DÉPENSES)		-10 045,27 €	

TREASORÈRE GÉNÉRALE DE LA FINASCE

